



BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2022

SOMMAIRE

1. Présentation générale des comptes administratifs des budgets annexes de l'activité « assainissement »	5
1.1 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT1 - Assainissement »	5
1.2 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT2 - Assainissement »	5
1.3 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT3 - Assainissement »	5
1.4 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT4 - Assainissement »	6
1.5 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT5 - Assainissement »	6
1.6 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT6 - Assainissement »	6
2. La trajectoire financière consolidée des budgets annexes de l'activité « assainissement »	7
2.1 Les indicateurs de gestion consolidée des budgets annexes de l'activité « assainissement »	7
2.2 La dette consolidée des budgets annexes de l'activité « Assainissement »	8
3. Le compte administratif du budget annexe « CT1 - Assainissement »	9
3.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT1 – Assainissement »	9
3.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT1 - Assainissement »	9
3.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT1 - Assainissement »	10
3.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT1 - Assainissement »	11
3.1.4 La dette du budget annexe « CT1 – Assainissement »	12
3.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT1 - Assainissement »	13
3.2.1 Le volume des autorisations de programme	13
3.2.2 L'avancement des autorisations de programme	14
3.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT1 - Assainissement »	15
3.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	15
3.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	16
3.4 La section d'investissement du budget annexe « CT1 – Assainissement « »	17
3.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	17
3.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	18
4. Le compte administratif du budget annexe « CT2 - Assainissement »	19
4.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT2 - Assainissement »	19
4.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT2 - Assainissement »	19
4.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT2 - Assainissement »	20
4.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT2 - Assainissement »	21
4.1.4 La dette du budget annexe « CT2 - Assainissement »	22
4.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT2 - Assainissement »	23
4.2.1 Le volume des autorisations de programme	23
4.2.2 L'avancement des autorisations de programme	23
4.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT2 - Assainissement »	24
4.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	24
4.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	25
4.4 La section d'investissement du budget annexe « CT2 - Assainissement »	26
4.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	26

4.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	27
5. Le compte administratif du budget annexe « CT3 - Assainissement »	28
5.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT3 - Assainissement »	28
5.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT3 - Assainissement »	28
5.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT3 - Assainissement »	28
5.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT3 - Assainissement »	29
5.1.4 La dette du budget annexe « CT3 - Assainissement »	30
5.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT3 - Assainissement »	31
5.2.1 Le volume des autorisations de programme	31
5.2.2 L'avancement des autorisations de programme	31
5.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT3 - Assainissement »	32
5.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	32
5.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	33
5.4 La section d'investissement du budget annexe « CT3 – Assainissement »	34
5.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	34
5.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	35
6. Le compte administratif du budget annexe « CT4 – Assainissement »	36
6.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT4 - Assainissement »	36
6.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT4 - Assainissement »	36
6.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT4 - Assainissement »	36
6.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT4 - Assainissement »	37
6.1.4 La dette du budget annexe « CT4 - Assainissement »	38
6.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT4 – Assainissement »	39
6.2.1 Le volume des autorisations de programme	39
6.2.2 L'avancement des autorisations de programme	39
6.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT4 - Assainissement »	41
6.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	41
6.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	42
6.4 La section d'investissement du budget annexe « CT4 - Assainissement »	44
6.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	44
6.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	46
7. Le compte administratif du budget annexe « CT5 - Assainissement »	47
7.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT5 - Assainissement »	47
7.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT5 - Assainissement »	47
7.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT5 - Assainissement »	48
7.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT5 - Assainissement »	49
7.1.4 La dette du budget annexe « CT5 - Assainissement »	50
7.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT5 - Assainissement »	51
7.2.1 Le volume des autorisations de programme	51
7.2.2 L'avancement des autorisations de programme	51
7.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT5 - Assainissement »	53
7.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	53
7.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	54
7.4 La section d'investissement du budget annexe « CT5 - Assainissement »	55
7.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	55

7.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif _____	56
8. Le compte administratif du budget annexe « CT6 - Assainissement » _____	57
8.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT6 - Assainissement » _____	57
8.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT6 - Assainissement » _____	57
8.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT6 - Assainissement » _____	58
8.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT6 - Assainissement » _____	59
8.1.4 La dette du budget annexe « CT6 - Assainissement » _____	60
8.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT6 - Assainissement » _____	61
8.2.1 Le volume des autorisations de programme _____	61
8.2.2 L'avancement des autorisations de programme _____	61
8.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT6 - Assainissement » _____	63
8.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif _____	63
8.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif _____	64
8.4 La section d'investissement du budget annexe « CT6 – Assainissement » _____	65
8.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif _____	65
8.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif _____	66

1. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

1.1 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

Le compte administratif du budget annexe « CT1 – assainissement » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 23 939,84 K€, soit 38 % par rapport au total voté 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 27 869,65 K€, soit 85 % par rapport au total voté 2022.

1.2 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

Le compte administratif du budget annexe « CT2 – assainissement » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 6 798,95 K€, soit 42 % par rapport au total voté 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 5 774,17 K€, soit 42 % par rapport au total voté 2022.

1.3 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

Le compte administratif du budget annexe « CT3 – assainissement » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 2 970,84 K€, soit 64 % par rapport au total voté 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 8 020,65 K€, soit 55 % par rapport au total voté 2022.

1.4 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

Le compte administratif du budget annexe « CT4 – assainissement » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 2 122,17 K€, soit 46 % par rapport au total voté 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 878,27 K€, soit 32 % par rapport au total voté 2022.

1.5 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

Le compte administratif du budget annexe « CT5 – assainissement » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 4 320.,79 K€, soit 46 % par rapport au total voté 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 33 787,02 K€, soit 72 % par rapport au total voté 2022.

1.6 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

Le compte administratif du budget annexe « CT6 – assainissement » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 6 180,07 K€, soit 65 % par rapport au total voté 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 2 152,46 K€, soit 33 % par rapport au total voté 2022.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	58 683,34	51 797,61	57 218,76	-1 464,58	-2%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	13 823,46	15 306,66	14 709,23	885,77	6%
Epargne de gestion courante (EBG)	44 859,88	36 490,95	42 509,53	-2 350,35	-5%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	76%	70%	74%		-3%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	1 600,40	1 235,36	1 505,06	-95,34	-6%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	2 106,04	5 675,76	4 573,88	2 467,84	117%
Résultat exceptionnel large	-505,64	-4 440,39	-3 068,82	-2 563,18	507%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	44 354,24	32 050,56	39 440,71	-4 913,53	-11%
Taux d'épargne de gestion	74%	60%	67%		-9%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	5 087,99	4 896,48	4 803,63	-284,36	-6%
<i>Recettes réelles</i>	58 286,14	53 032,97	58 723,83	437,69	1%
<i>Dépenses réelles</i>	21 017,49	25 878,89	24 086,75	3 069,25	15%
Epargne brute (EBE)	37 268,64	27 154,08	34 637,08	-2 631,56	-7%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	64%	51%	59%		-8%
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	12 579,89	12 843,25	12 674,64	94,75	1%
<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	12 347,24	11 813,17	11 813,17	-534,07	-4%
Epargne nette (ENE)	24 688,75	14 310,82	21 962,44	-2 726,31	-11%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	42%	27%	37%		

✓ **L'épargne de gestion courante (EBG)**

En 2022, l'EBG de l'activité « assainissement » est bonne mais en légère diminution de 3% avec un taux de 74 %.

✓ **L'épargne de gestion**

Le taux de 67% est en diminution de 9% par rapport à 2021 notamment du fait des annulations sur le CT2 des titres liés à la TVA qui vient augmenter artificiellement le chapitre 67.

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Le taux d'épargne brute suit la même logique malgré des charges d'intérêts en diminution de 6%.

✓ **L'épargne nette**

L'épargne net se stabilise avec un taux de 37%.

La situation financière consolidée des budgets annexes de l'activité « assainissement » est bonne malgré une légère contraction.

2.2 LA DETTE CONSOLIDÉE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITÉ « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette des budgets annexes « assainissement ».

	En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
CT1	Volume	83 774 K€	6 099 K€	3 164 K€	0	77 676 K€
CT2	Volume	15 587 K€	1 454 K€	475 K€	0	14 133 K€
CT3	Volume	2 999 K€	130 K€	169 K€	0	2 870 K€
CT4	Volume	735 K€	147 K€	0	0	588 K€
CT5	Volume	33 129 K€	3 232 K€	833 K€	12 000 K€	41 897 K€
CT6	Volume	2 561 K€	393 K€	103 K€	0	2 168 K€
TOTAL	Volume	138 785 K€	11 454 K€	4 744 K€	12 000 K€	139 331 K€

Une consolidation des budgets annexes permettrait d'obtenir une variation annuelle du stock de la dette de l'ordre de 546 K€ supplémentaires, du fait de la souscription d'un nouvel emprunt sur le CT5 de 12 000 K€ qui vient atténuer le remboursement en capital de 11 454 K€

3. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

3.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – ASSAINISSEMENT »

3.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **38%** et correspond à un total de **23 940 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **101%**, correspondant à un total de titre émis égal à **63 809 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **8 235 K€** et les recettes réelles **27 358 K€**.

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **88 %** et correspond à un total de mandats émis de **34 614 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **39 %** et correspond à un total de titres émis de **25 033 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **20 414 K€** et les recettes réelles **8 320 K€** dont 908 K€ de subventions.

3.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
EXPLOITATION	36 747,43	6 744,19	9 865,79	39 869,04
INVESTISSEMENT	-6 744,19		-2 836,67	-9 580,86
TOTAL	30 003,25	6 744,19	7 029,12	30 288,18

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 est positif. L'excédent d'exploitation 2022 permet de couvrir le déficit d'investissement 2022.

Le budget annexe « CT1 – Assainissement » enregistre un résultat global de clôture de 30 288,18 K€

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : 39 869,04 K€ ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : - 9 580,86 K€.

En K€	Recettes 2022 (A)	Dépenses 2022 (B)	Section d'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2022 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section de fonctionnement	33 805,63	23 939,84	9 865,79	30 003,25	39 869,04	0,00	0,00	39 869,04
Section d'investissement	25 032,98	27 869,65	-2 836,67	-6 744,18	-9 580,85	0,00	0,00	-9 580,85
Total Cumulé	58 838,62	51 809,49	7 029,12	23 259,07	30 288,19	0,00	0,00	30 288,19

3.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	27 849,75	25 614,12	26 035,04	-1 814,70	-7%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	4 238,78	6 174,00	4 947,90	709,12	17%
Epargne de gestion courante (EBG)	23 610,97	19 440,11	21 087,14	-2 523,82	-11%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	85%	76%	81%		-4%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	574,32	1 101,30	1 323,05	748,72	130%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	-3,62	159,18	63,01	66,63	-1840%
Résultat exceptionnel large	577,95	942,12	1 260,04	682,10	118%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	24 188,91	20 382,24	22 347,18	-1 841,73	-8%
Taux d'épargne de gestion	85%	76%	82%		-4%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	3 589,74	3 223,85	3 223,85	-365,89	-10%
<i>Recettes réelles</i>	28 424,07	26 715,42	27 358,09	-1 065,98	-4%
<i>Dépenses réelles</i>	7 824,90	9 557,04	8 234,76	409,86	5%
Epargne brute (EBE)	20 599,17	17 158,38	19 123,33	-1 475,84	-7%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	72%	64%	70%		-4%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	6 487,59	6 098,62	6 098,62	-388,97	-6%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	238,24	6 744,19	6 744,19	6 505,94	2731%
Epargne nette (ENE)	14 111,57	11 059,76	13 024,71	-1 086,87	-8%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	50%		48%		

✓ **L'épargne de gestion courante (EBG)**

En 2022, l'EBG du budget annexe « CT1 – Assainissement » est de l'ordre de 21 087,14 K€.

Elle diminue par rapport à l'exercice 2021 de 4%.

✓ **L'épargne de gestion**

Son taux en 2022 est de 82 % en recul de 4% par rapport à 2021

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Le montant de l'épargne brute est en diminution de 2%, passant d'un taux de 72 % à 70 %.

✓ **L'épargne nette**

En 2022, pour le budget annexe « CT1 – Assainissement » le taux est de 48% stable par rapport à 2021 (50%)

3.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT1 - Assainissement » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	83 774,21	6 098,62	3 164,41	0,00	77 675,59

L'encours de la dette du budget annexe « CT1 – Assainissement » diminue du montant du remboursement annuel soit une baisse d'environ 7%

3.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

3.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « Assainissement », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de résorption (en années)
Montant des AP	Assainissement	247 322,73	95 365,21	16 800,00	14 210,06	97 955,15	6,71
	Gestion de l'administration	782,67	511,40	0,00	40,65	470,75	12,58
Total		248 105,40	95 876,61	16 800,00	14 250,71	98 425,90	6,73

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève 248 105,4 K€. La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à 6,73 ans à volume de crédits de paiement constants.

Au cours de l'exercice 2022, nous pouvons noter une augmentation du volume des autorisations de programme de 16 800K€ dont 800 K€ dans le cadre du budget supplémentaire avec la création de l'opération "Desserte sanitaire des Cigales - Allauch" et le mandaté total 2022 s'élève à 14 250,71 K€.

3.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	248 105 400,00	152 228 790,00	14 250 710,64	67%

Le taux d'avancement des Autorisations de Programme du budget annexe « CT1 - Assainissement », atteint 67% à fin 2022. Et les opérations les plus importantes en terme de montant sont détaillées ci-dessous :

:

Code opération	Libellé des 6 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2019105300	MARIGNANE - AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE LA STEP DE LA PALUN (4ème FILE + METHANISATION)	32 000 000,00	123 998,60	21 115,00	0,5%
2021101600	CREATION D'UN BASSIN DE RETENTION UNITAIRE PLACE DU CAPITAINE GEZE	18 000 000,00	726 093,00	5 090 830,00	32%
2021101713	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 2021/2025 - MARSEILLE	18 000 000,00	4 942 373,00	6 646 869,02	64%
2018101000	RESORPTION POINTS NOIRS IDENTIFIES PAR SMRU II	8 000 000,00	525 127,69	113 735,15	8%
2018101200	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT -ACTION METROPOLITAINE	5 000 000,00	504 827,72	580 898,62	22%
2019104900	DECONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION STEP DU FRIOUL	3 800 000,00	76 361,78	37 523,60	3%

Nous pouvons noter l'avancement important de l'opération « Travaux d'assainissement 2021/2025 – Marseille » qui atteint 64%.

3.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

3.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	28 424,07	26 715,42	27 358,09	102%	-4%
Recettes de gestion courante	27 849,75	25 614,12	26 035,04	102%	-7%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	22 112,87	20 699,50	20 786,41	100%	-6%
731- Fiscalité locale					
74 - Dotations et participations	5 467,77	4 691,27	5 018,35	107%	-8%
75 - Autres produits de gestion courante	266,23	221,82	227,69	103%	-14%
013-Atténuation des charges	2,87	1,53	2,60	170%	-9%
Autres recettes de fonctionnement	574,32	1 101,30	1 323,05	120%	130%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	122,75	1 101,30	1 221,54	111%	895%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	451,57	0,00	101,51		
Recettes d'ordre	6 522,23	6 447,54	6 447,54	100%	-1%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 522,23	6 447,54	6 447,54		-1%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	34 946,31	33 162,96	33 805,63	102%	-3%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		30 003,25	30 003,25		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	34 946,31	63 166,21	63 808,88	101%	83%

Les recettes réelles d'exploitation enregistrent une légère baisse de 4% et s'élèvent à 27 358 K€ lorsque le total des recettes d'exploitation cumulées s'élève à 63 808 K€ et en augmentation de 83% sur 2022.

Les recettes réelles d'exploitation se décomposent comme suit :

Au niveau de la gestion courante :

- ✓ Les produits des services du chapitre 70 ont diminué de 6% sur 2022 atteignant 20 786 K€, dont 17 600 K€ de reversement surtaxe assainissement, de reversements « taxe raccordables » et reversement de la majoration surtaxe, mais également 2 800 K€ de reversement PAC (Participation à l'Assainissement Collectif) ainsi que des redevances assainissement non collectif pour 129 K€.
- ✓ Le chapitre 74 de dotations et participations, baisse de 8% par rapport à l'exercice précédent pour un montant de 5 018 K€ dont 4 835 K€ de prime épuration aux communes et 183 K€ de participation et de solde de subventions de 2017.
- ✓ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) représentent 228 K€ (pour 198 K€ de RODP et 30 K€ de régularisation sur précomptes Tickets resto, remisage et carte RTM) et sont en baisse de 14% par rapport à l'année précédente.

Enfin, concernant les autres recettes de fonctionnement, et plus particulièrement, les produits exceptionnels, ils augmentent considérablement passant de 122 K€ en 2021 à 1 221 K€ sur 2022, soit 895% d'augmentation et s'expliquent par une régularisation de 1 023K€ de rattachement 2021 et pour 198 K€ de pénalités 2021 titrées respectivement à la Seramm, à la Société d'assainissement Ouest Métropole et à la Société d'assainissement Est Métropole.

3.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	7 824,90	10 754,81	8 234,76	77%	5%
Dépenses de gestion courante	4 238,78	6 174,00	4 947,90	80%	17%
011 - Charges à caractère général	1 220,83	2 560,86	1 810,25	71%	48%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 017,95	3 603,46	3 137,65	87%	4%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	9,68	0,00	0%	28%
014 - Atténuations de produits					
Autres dépenses de fonctionnement	3 586,12	4 580,81	3 286,86	72%	-8%
66 - Charges financières	3 517,46	4 362,19	3 164,41	73%	-10%
67 - Charges exceptionnelles	68,66	218,62	122,45	56%	78%
68 - provisions					
Dépenses d'ordre	15 371,07	52 411,40	15 705,08	30%	2%
023 - Virement à la section d'investissement	-	36 706,32	-	0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 371,07	15 705,08	15 705,08	100%	2%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	23 195,97	63 166,21	23 939,84	38%	3%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	23 195,97	63 166,21	23 939,84	38%	3%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2022 s'élèvent à 23 939,84 K€ soit une augmentation globale de 3% par rapport à 2021.

Elles sont composées au niveau du chapitre 011, essentiellement (pour 1 352 K€) de régularisation de taxe foncière de Géolide depuis 2019, de 132 K€ d'études & recherches, notamment pour des contrôles, de 88 K€ de primes d'assurance (auto, dommages aux biens & RC), pour 26 K€ de fourniture de carburant, 24 K€ de maintenance, et 15 K€ de frais d'actes & contentieux, liés au dossier STEP GEOLIDE 2016, avec constitution de mémoire et réunion d'expertise notamment.

Le reste des dépenses concernent les dépenses au personnel pour 3 138 K€, en augmentation de 4% et les charges d'intérêts au chapitre 66 pour 3 165 K€ ; 122 K€ sont réalisés au chapitre 67 pour des annulations de titres.

3.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 – ASSAINISSEMENT » »

3.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	17 746,50	23 572,19	20 414,29	87%	15%
Dépenses d'équipement	11 258,91	17 358,62	14 250,71	82%	27%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles	-				
23 - Immobilisations en cours	-	-	-		
Opérations d'équipement	11 258,91	17 358,62	14 250,71	82%	27%
Dépenses financières	6 487,59	6 213,58	6 163,58	99%	-5%
13 - Subventions d'investissement		64,96	64,96	100%	
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 487,59	6 148,62	6 098,62	99%	-6%
27 - Autres immobilisations financières	-				
Dépenses d'ordre	7 021,10	9 106,74	7 455,36	82%	6%
040 - Opérations de transfert entre sections	6 522,23	6 447,54	6 447,54	100%	-1%
041 - Opérations patrimoniales	498,86	2 659,20	1 007,82	38%	102%
Total dépenses d'investissement	24 767,60	32 678,94	27 869,65	85%	13%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		6 744,19	6 744,19	100%	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	24 767,60	39 423,13	34 613,84	88%	40%

En 2022, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 34 614 K€ soit une hausse de 40% par rapport à 2021 avec un taux d'exécution de 88%.

- ✓ Les dépenses d'équipement en 2022 augmentent de 27% par rapport à 2021 pour un total de 14 250 K€ en 2022, et sont composées pour 13 319 K€ d'immobilisations corporelles en cours, liées aux frais d'Installations, matériel et outillage techniques (pour les travaux de chemisage réseau, créations de regards, diagnostic d'amiante & plomb, extension de réseau, fourniture et gainage de réseau, raccordements divers, remplacement de collecteur amiante sur Marignane, travaux de réseaux sanitaires sur Luminy, Les Castors 13013..)
- ✓ Les dépenses financières diminuent de 5% par rapport à 2021 les portant à un total de 6 163 K€. Elles sont composées du remboursement du capital de la dette et des participations financières
- ✓ Les dépenses d'ordre s'établissent à 7 455 K€ (+6% par rapport à 2021). Elles comprennent l'amortissement des subventions d'investissement reçues et les opérations patrimoniales et ont été exécutées à hauteur de 82%.

3.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	1 915,24	9 924,98	8 320,08	84%	334%
Recettes d'équipement	1 319,60	2 566,57	961,67	37%	-27%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 318,18	1 648,89	907,53	55%	-31%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		917,68		0%	
23- Immobilisations en cours	1 413,15		54,14		
Recettes financières	595,64	7 358,41	7 358,41	100%	1135%
10- Dotations, fonds divers,réserves		6 744,19	6 744,19	100%	
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	595,64	614,23	614,23	100%	3%
Recettes d'ordre	15 869,93	55 070,60	16 712,90	30%	5%
021 - Virement de la section de fonctionnement		36 706,32		0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 371,07	15 705,08	15 705,08	100%	2%
041 - Opérations patrimoniales	498,86	2 659,20	1 007,82	38%	102%
Total recettes d'investissement	17 785,17	64 995,58	25 032,98	39%	41%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé					
Total des recettes d'investissement cumulées	17 785,17	64 995,58	25 032,98	39%	41%

Le total des recettes d'investissement augmente de 41% par rapport à l'exercice 2021 et s'élèvent à 25 032 K€, avec un faible taux d'exécution de 39%.

- ✓ Les subventions d'investissement (chapitre 13) pour un total de 907 K€ (-27% par rapport à 2021). Les principaux financeurs sont l'Agence de l'Eau pour 730 K€, et la Région PACA pour 177 K€. Elles sont exécutées à hauteur de 37%.
- ✓ En recettes financières, il est à noter au niveau du 1068 un montant de 6 744 K€, lié à l'affectation de résultat 2021 et en chapitre 27 et une participation financière au Geolide du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour 614 K€.
- ✓ Enfin au niveau des recettes d'ordre, il est à soulever une hausse de 102% par rapport à 2021 sur les opérations patrimoniales pour un montant de 1 007 K€.

4. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

4.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

4.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **42%** et correspond à un total de **6 799 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **118%**, correspondant à un total de titre émis égal à **17 893 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **3 724 K€** et les recettes réelles **8 367 K€**.

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **42%** et correspond à un total de mandats émis de **5 774 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **40%** et correspond à un total de titres émis de **6 078 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **3 387 K€** et les recettes réelles **2 086 K€** dont 2 086 K€ de subventions

4.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	7 138,94	-	3 955,36	11 094,31
INVESTISSEMENT	917,14		-613,32	303,83
TOTAL	8 056,09		3 342,05	11 398,13

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 est positif.

Le budget « CT2 – Assainissement » enregistre un résultat global de clôture de 11 398,13 K€ :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation: 11 094,31 K€ ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : 303,83 K€ ;

En K€	RECETTES 2022 (A)	DEPENSES 2022 (B)	Section D'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2021 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section de fonctionnement	10 754,31	6 798,95	3 955,36	7 138,94	11 094,31			11 094,31
Section d'investissement	5 160,85	5 774,17	-613,32	917,14	303,83			303,83
Total Cumulé	15 915,16	12 573,11	3 342,05	8 056,09	11 398,13	0,00	0,00	11 398,13

Le budget se clôture avec un solde maintenu dans chacune des sections.

4.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	6 333,26	6 494,30	8 236,09	1 902,83	30%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	580,46	1 547,76	895,83	315,37	54%
Epargne de gestion courante (EBG)	5 752,81	4 946,55	7 340,26	1 587,46	28%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	91%	76%	89%		-2%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	749,63	110,61	130,85	-618,78	-83%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	142,62	3 242,74	2 480,46	2 337,84	1639%
Résultat exceptionnel large	607,01	-3 132,12	-2 349,61	-2 956,62	-487%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	6 359,82	1 814,42	4 990,65	-1 369,17	-22%
Taux d'épargne de gestion	90%	27%	60%		-34%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	478,67	474,61	474,61	-4,06	-1%
<i>Recettes réelles</i>	7 082,90	6 604,92	8 366,94	1 284,05	18%
<i>Dépenses réelles</i>	1 201,75	5 265,10	3 850,90	2 649,15	220%
Epargne brute (EBE)	5 881,15	1 339,81	4 516,04	-1 365,11	-23%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	83%	20%	54%		-35%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 515,62	1 453,89	1 453,89	-61,73	-4%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	4 548,22	8 056,09	8 056,09	3 507,87	77%
Epargne nette (ENE)	4 365,53	-114,08	3 062,16	-1 303,38	-30%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	62%		37%		

✓ L'épargne de gestion courante(EBG)

En 2022, l'EGB du budget annexe « CT2 - Assainissement » est de l'ordre de 7 340,26 K€. Elle reste stable par rapport à l'exercice 2021 avec un taux autour des 90%.

✓ L'épargne de gestion

Son taux en 2022 est de 60%, en baisse de 34% du fait d'un résultat exceptionnel déficitaire. Il s'explique par l'annulation et la réémission de titres sur années antérieures afin de régulariser la TVA auprès de la trésorerie.

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Le montant de l'épargne brute est en diminution passant d'un taux de 83% à 54%, il s'explique par une augmentation des charges de personnel (+77%) et un montant stable des recettes (hors annulation/réémission des titres sur année antérieures).

✓ **L'épargne nette**

Pour le budget annexe « CT2 - Assainissement » en 2022, le taux est de 37%. Le fonds de roulement est lui largement positif du fait des excédents dégagés l'année précédente.

4.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT2 - Assainissement » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	15 587,01	1 453,89	474,61	0,00	14 133,13

Les 37 emprunts de ce budget annexe sont des emprunts transférés par les communes.

Le remboursement en capital ainsi que les intérêts de la dette sont stables par rapport à l'exercice 2021 passant d'un total de 1 994,29 K€ en 2021 à 1 928,50 K€ en 2022.

Aucun nouvel emprunt n'a été levé pour le budget annexe « CT2-Assainissement ».

4.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

4.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT2 - Assainissement », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de Résorption (en années)
	OPERATION ASSAINISSEMENT	57 547,98	39 148,81	0,00	1 856,01	37 292,79	21,09
	Total	57 547,98	39 148,81	0,00	1 856,01	37 292,79	21,09

Le budget annexe « CT2- Assainissement » est globalisé sur une opération assainissement

Le montant du mandaté 2022 est de 1 856,01 K€, il est légèrement inférieur au montant de l'exercice 2021 qui était de 1 928,28€.

4.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Le budget annexe « CT2- Assainissement » a été créé en 2018, son taux d'avancement est de 35%.

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2019290000	OPERATION ASSAINISSEMENT	57 547 976,26	18 399 171,05	1 856 013,00	35%

4.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

4.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	7 082,90	6 604,92	8 366,94	127%	18%
Recettes de gestion courante	6 333,26	6 494,30	8 236,09	127%	30%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 487,50	6 085,71	7 597,05	125%	38%
74 - Dotations et participations	807,40	288,50	582,64	202%	-28%
75 - Autres produits de gestion courante	31,02	114,70	47,45	41%	53%
013-Atténuation des charges	7,34	5,39	8,94	166%	22%
Autres recettes de fonctionnement	749,63	110,61	130,85	118%	-83%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	749,63	110,61	130,85	118%	-83%
Recettes d'ordre	1 975,89	2 506,02	2 387,37		21%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 975,89	2 506,02	2 387,37	95%	21%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	9 058,78	9 110,94	10 754,31	118%	19%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	2 588,57	7 138,94	7 138,94	100%	176%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	11 647,35	16 249,88	17 893,25	110%	54%

Le montant des recettes d'exploitations s'élève à 10 754,31 K€ soit un taux d'exécution de 118%. Il varie de 19% par rapport à l'exercice 2021.

- ✓ Les recettes réelles sont surévaluées sur l'exercice 2022 suite à l'annulation et la réémission des titres sur années antérieures pour un montant de 2 251,51 K€. On peut considérer que le montant des recettes est stable par rapport à l'exercice 2021.

Il s'agit principalement des surtaxes des différents délégataires comme la SEM ou SUEZ.

- ✓ Seules les recettes sur produits exceptionnels sont en diminution. Elles ne concernent en 2022 seulement des annulations de mandats. Le taux d'évolution étant de -83%.
- ✓ Les recettes d'ordre sont composées des dotations aux amortissements des subventions. Leur montant a progressé de 21% pour s'établir à 2 387,37 K€.

4.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	1 063,04	5 451,17	3 723,81	68%	250%
Dépenses de gestion courante	580,46	1 547,76	895,83	58%	54%
011 - Charges à caractère général	169,86	777,56	172,51	22%	2%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	408,37	744,23	721,30	97%	77%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2,22	25,97	2,01	8%	-9%
Autres dépenses de fonctionnement	482,59	3 903,41	2 827,98	72%	486%
66 - Charges financières	467,06	779,24	466,08	60%	0%
67 - Charges exceptionnelles	15,53	3 124,18	2 361,90	76%	15110%
68 - provisions	-	-	-		
Dépenses d'ordre	3 445,36	10 798,71	3 075,14	28%	-11%
023 - Virement à la section d'investissement	-	6 331,67	-	0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 445,36	4 467,04	3 075,14	69%	-11%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	4 508,40	16 249,88	6 798,95	42%	51%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	4 508,40	16 249,88	6 798,95	42%	51%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2022 s'élèvent à 6 798,95 K€ soit une augmentation globale de 51% par rapport à 2021. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent l'ensemble des dépenses permettant de faire fonctionner le budget annexe. Elles sont en légère augmentation + 2% mais stable au vue du contexte de l'année 2022 avec une augmentation du cout de l'énergie.
- ✓ Les charges de personnel représentent 721.30 K€ avec un taux d'exécution de 97%. Ce poste de dépenses est en augmentation + 77%.
- ✓ Les autres charges de gestion courante sont constantes autour 2 K€.
- ✓ Les charges financières se montent à 466,08 K€. Elles sont constantes par rapport à l'exercice 2021.
- ✓ Les charges exceptionnelles s'élèvent à 2 361.90 K€ pour l'exercice 2022 soit une augmentation de 2 346,37 K€ par rapport à 2021. Cette augmentation résulte principalement de l'écriture de régularisation relative à l'annulation de titres sur exercices antérieur pour 2 251,51 K€. Cette régularisation technique est exécutée pour le même montant en recettes d'exploitation (chapitre 70 et 75) ;
- ✓ Les dépenses d'ordre en 2022 sont de 3 075,14 K€ (-11% par rapport à 2021). Il s'agit des dotations aux amortissements des investissements. Cette diminution résulte d'une mise à jour du patrimoine sur le budget annexe « CT2 - Assainissement ». Cette mise à jour est d'ailleurs toujours en cours.

4.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

4.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	3 443,90	11 350,11	3 386,80	30%	-2%
Dépenses d'équipement	1 928,28	9 166,14	1 856,01	20%	-4%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-		
23 - Immobilisations en cours	-	77,00	-	0%	
Opérations d'équipement	1 928,28	9 089,14	1 856,01	20%	-4%
Dépenses financières	1 515,62	2 183,97	1 530,78	70%	1%
13 - Subventions d'équipement	-	77,00	76,89	100%	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 515,62	2 106,97	1 453,89	69%	-4%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Dépenses d'ordre	1 975,89	2 506,02	2 387,37	95%	21%
040 - Opérations de transfert entre sections	1 975,89	2 506,02	2 387,37	95%	21%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-		
Total dépenses d'investissement	5 419,78	13 856,13	5 774,17	42%	7%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	2 288,62		-		
Total des dépenses d'investissement cumulées	7 708,41	13 856,13	5 774,17	42%	-25%

En 2022, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement en 2022 diminuent de 4% par rapport à 2021 pour un total de 1 856,01 K€ en 2022. Elle s'explique par : une prévision de travaux reportée sur l'exercice suivant.
- ✓ Les dépenses d'équipement affichent un réalisé de 20%.
- ✓ Les opérations prévues pour un montant de 171 k€ sur les communes de La Roque d'Anthéron, Puylobier et Ventabren ont été annulées.
Les travaux de Réhabilitation, de renforcement des réseaux sur les communes de Bouc Bel Air, Jouques, Lambesc, Le Puy Sainte Réparate, Meyrargues, peyrolles, Trets pour un montant de 1 749 k€ ont été reportés sur l'exercice suivant.
Les travaux d'aménagement des réseaux humides sur la commune de Vitrolles ont été transférés à la REPA (montant prévisionnel de 380 K€).
Certaines opérations sous convention de TTMO sont conditionnées aux demandes de remboursement des communes et n'ont pu aboutir sur cet exercice.
- ✓ Les dépenses financières diminuent de 4% par rapport à l'exercice 2021.
- ✓ Les dépenses d'ordre s'établissent à 2 387,37 K€ (21% par rapport à 2021). Il s'agit de l'amortissement des subvention d'investissement perçues.

En 2022, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 5 774,17 K€ soit une augmentation de 7% par rapport à 2021.

4.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	5 180,20	2 140,28	2 085,71	97%	-60%
Recettes d'équipement	931,92	2 140,28	2 085,71	97%	0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	931,92	2 140,28	2 085,71	97%	124%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		0,00	0,00	100%	
Recettes financières	4 248,27	0,00	0,00		
10- Dotations, fonds divers, réserves	4 248,27				
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	3 445,36	10 798,71	3 075,14	28%	-11%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	6 331,67	-	0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 445,36	4 467,04	3 075,14	69%	-11%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-		
Total recettes d'investissement	8 625,55	12 938,99	5 160,85	40%	-40%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		917,14	917,14	100%	
Total des recettes d'investissement cumulées	8 625,55	13 856,13	6 077,99	44%	-30%

Les recettes d'investissement pour l'année 2022 se répartissent comme il suit :

- ✓ Les subventions d'investissement (chapitre 13) pour un total de 2 085,71K€ avec un taux de réalisation à 97%. Les principaux financeurs sont : l'Agence de l'Eau et le Département des Bouches-du-Rhône.
- ✓ Les recettes d'ordre représentent 3 075,14 K€ Il s'agit des dotations aux amortissements.

Ainsi, le total des recettes d'investissement recouvrées en 2022 est de 5 160,85 K€ avec un taux d'exécution de 40%.

5. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

5.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

5.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **64%** et correspond à un total de **2 971 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **94%**, correspondant à un total de titre émis égal à **4 367 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **616 K€** et les recettes réelles **3 773 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **55%** et correspond à un total de mandats émis de **8 021 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **60%** et correspond à un total de titres émis de **8 807,79 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **7 464 K€** et les recettes réelles **3 160 K€** dont 536 K€ de subventions.

5.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	1 901,59	1 737,87	1 232,13	1 395,86
INVESTISSEMENT	3 166,58		-2 379,45	787,14
TOTAL	5 068,18	1 737,87	-1 147,31	2 182,99

Le budget 2022 enregistre un résultat global de clôture de **2 182,99 K€** :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement : **1 395,86 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **787,14 K€** ;

En K€	RECETTES 2022 (A)	DEPENSES 2022 (B)	Section D'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2022 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section de fonctionnement	4 202,97	2 970,84	1 232,13	163,72	1 395,86	0,00	0,00	1 395,86
Section d'investissement	5 641,21	8 020,65	-2 379,45	3 166,58	787,14	1 842,78	0,00	2 629,92
Total Cumulé	9 844,18	10 991,49	-1 147,31	3 330,31	2 182,99	1 842,78	0,00	4 025,77

La part du résultat de fonctionnement 2021 affectée en 2022 à l'investissement s'élève à 1 737,87 K€.

5.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	3 883,26	4 017,80	3 761,81	-121,45	-3%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	324,30	501,37	398,37	74,07	23%
Epargne de gestion courante (EBG)	3 558,96	3 516,44	3 363,44	-195,52	-5%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	92%	88%	89%		-2%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	7,07	18,45	10,92	3,84	54%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	50,10	79,64	49,25	-0,86	-2%
Résultat exceptionnel large	-43,03	-61,19	-38,33	4,70	-11%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 515,93	3 455,25	3 325,11	-190,82	-5%
Taux d'épargne de gestion	90%	86%	88%		-2%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	79,00	168,99	168,99	89,99	114%
<i>Recettes réelles</i>	3 890,33	4 036,25	3 772,72	-117,61	-3%
<i>Dépenses réelles</i>	453,40	749,99	616,60	163,20	36%
Epargne brute (EBE)	3 436,93	3 286,26	3 156,12	-280,81	-8%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	88%	81%	84%		-5%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 235,61	1 350,60	1 350,60	114,99	9%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	5 342,42	4 904,45	4 904,45	-437,97	-8%
Epargne nette (ENE)	2 201,32	1 935,66	1 805,52	-395,80	-18%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	57%	48%	48%		-15%

✓ L'épargne de gestion courante (EBG)

En 2022, le taux de cette épargne est de 89% stable par rapport à 2021 avec une légère baisse de 2%.

✓ L'épargne de gestion

Le taux d'épargne de gestion est en baisse de -2% par rapport à 2021. Les dépenses exceptionnelles sont stables. Le résultat exceptionnel est déficitaire mais son incidence est faible (-38,33 K€).

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Le taux d'épargne brute est en baisse de 5% en 2022 ce qui traduit une diminution de la capacité d'autofinancement en investissement mais l'incidence est peu significative. Elle s'élève à 3 156,12 K€ et couvre largement l'annuité en capital à hauteur de 1 350,60 K€.

✓ **L'épargne nette**

Le taux d'épargne nette est en baisse de -15 % soit 1 805,52 K€ malgré une diminution de la dette. Le fonds de roulement est lui toujours positif avec 4 904,45 K€.

5.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT3 - Assainissement »:

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	2 999,49	129,84	168,99	0,00	2 869,65

Depuis 2015, aucun nouvel emprunt n'a été contracté sur ce budget

5.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

5.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT3 - Assainissement », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de Résorption (en années)
	173110AS	65 160,50	36 783,92	0,00	6 113 462,59	30 670,46	6 Ans
Total		65 160,50	36 783,92	0,00	6 113,46	30 670,46	6,02

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 65 160,50 K€. Le volume d'AP se répartit à travers un programmes Assainissement. La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à 6 ans à volume de crédits de paiement constants.

5.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	65 160 501,00	12 418 716,00	6 113 462,59	28%

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2017301101	Réseaux et infrastructures EU	44 520 501,00	12 095 303,09	3 105 536,18	34%
2017301103	STEP	9 649 000,00	288 056,53	2 824 864,02	32%
2018301104	Step Salon de Provence	9 116 000,00	-	-	0%
2018301105	Step Charleval	1 073 500,00	-	65 233,23	6%
2018301106	Step Berre l'Etang	801 500,00	35 356,38	117 829,16	19%

Le taux d'avancement s'élève globalement à 28% sur l'exercice 2022. 66 % des réalisations concernent les réseaux et infrastructures d'assainissement ainsi que l'opération générique STEP.

5.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

5.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	3 890,33	4 036,25	3 772,72	93%	-3%
Recettes de gestion courante	3 883,26	4 017,80	3 761,81	94%	-3%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 607,81	3 617,24	3 315,28	92%	-8%
74 - Dotations et participations	242,99	370,21	415,98	112%	71%
75 - Autres produits de gestion courante	32,46	30,35	30,34	100%	-7%
013-Atténuation des charges	0,00	0,00	0,20		
Autres recettes de fonctionnement	7,07	18,45	10,92	59%	54%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	7,07	18,45	10,92	59%	54%
Recettes d'ordre	409,62	430,25	430,25		5%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	409,62	430,25	430,25	100%	5%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	4 299,95	4 466,50	4 202,97	94%	-2%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	-	163,72	163,72	100%	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	4 299,95	4 630,23	4 366,69	94%	2%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 4 366,69 K€, avec un taux d'exécution de 94%. Ces recettes d'exploitation sont en très légère diminution par rapport à 2021 (-2%).
- ✓ Les recettes réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 3 772,72 K€, soit un taux d'exécution de 93 % en diminution de 3% depuis l'exercice précédent. Les recettes réelles sont composées majoritairement des produits des services, du domaine et ventes diverses.

5.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	453,40	901,64	616,30	68%	36%
Dépenses de gestion courante	324,30	501,37	398,37	79%	23%
011 - Charges à caractère général	113,61	272,89	198,49	73%	75%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	210,69	222,80	199,88	90%	-5%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	5,68	0,00	0%	
Autres dépenses de fonctionnement	129,11	400,27	217,93	54%	69%
66 - Charges financières	78,11	323,70	171,75	53%	120%
67 - Charges exceptionnelles	50,99	76,57	46,18	60%	-9%
68 - provisions	-	-	-		
Dépenses d'ordre	1 989,95	3 728,59	2 354,53	63%	18%
023 - Virement à la section d'investissement	-	1 373,59	-	0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 989,95	2 355,00	2 354,53	100%	18%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	2 443,35	4 630,23	2 970,84	64%	22%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 443,35	4 630,23	2 970,84	64%	22%

- ✓ Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 2 970,84 K€, soit un taux d'exécution de 64%. Le niveau de réalisation des dépenses de fonctionnement inscrit une hausse de 22% par rapport à 2021. Elles se décomposent comme il suit :
- ✓ Les dépenses réelles 2022 sont de 616,30 K€ soit un taux d'exécution de 68 % en augmentation de 36% par rapport à 2021. Elles retracent, pour l'essentiel, les charges à caractère général (198,49K€), les charges de personnel (199,88 K€) et les intérêts de la dette (171,75 K€).
- ✓ Les dépenses d'ordre (Dotations aux amortissements) s'élèvent à 2 354,53K€ avec un taux d'exécution de 100%. Ces dépenses représentent 79% des dépenses totales d'exploitation. Elles sont en augmentation de 18% par rapport à 2021.

5.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT3 – ASSAINISSEMENT »

5.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022
Dépenses réelles	6 764,89	13 800,41	7 464,06	54%
Dépenses d'équipement	5 529,28	11 392,14	6 113,46	54%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	
Opérations d'équipement	5 529,28	11 392,14	6 113,46	54%
Dépenses financières	1 235,61	2 408,27	1 350,60	56%
16 - Emprunts et dettes assimilées	129,88	129,84	129,84	100%
27 - Autres immobilisations financières	1 105,73	2 278,43	1 220,76	54%
Dépenses d'ordre	409,62	790,49	556,59	70%
040 - Opérations de transfert entre sections	409,62	430,25	430,25	100%
041 - Opérations patrimoniales	-	360,24	126,34	35%
Total dépenses d'investissement	7 174,50	14 590,90	8 020,65	55%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-	-	
Total des dépenses d'investissement cumulées	7 174,50	14 590,90	8 020,65	55%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à 8 020,65 K€, soit un taux d'exécution de 55% employés principalement au financement des investissements (76% du total des dépenses) et au remboursement du capital de la dette (2% pour total des dépenses). Les dépenses figurant au 2762 concernent la fraction de TVA à refacturer au délégataire du service public.
- ✓ Les dépenses réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 7 464,06 K€, soit un taux d'exécution de 54 %.
- ✓ Les dépenses d'investissement concernent la réalisation de travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'assainissement (50,80%) et les stations d'épurations (49,20%) :

opérations d'équipement	Total voté 2022 en K€	CA 2022	%
Réseaux et infrastructures EU	6 519,99	3 105,54	50,80%
STEP	3 838,00	2 824,86	46,21%
Step Salon de Provence	160,00	0,00	0,00%
Step Charleval	750,00	65,23	1,07%
Step Berre l'Etang	124,15	117,83	1,93%
	11 392,14	6 113,46	

5.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022
Recettes réelles	4 624,67	7 335,49	3 160,33	43%
Recettes d'équipement	1 905,57	3 038,69	535,97	18%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 292,16	1 787,16	535,97	30%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	613,41	1 251,53	-	0%
Recettes financières	2 719,10	4 296,80	2 624,36	61%
10- Dotations, fonds divers,réserves	1 615,95	1 737,87	1 737,87	100%
024- Produits des cessions d'immobilisations				
27 - Autres immobilisations financières	1 103,15	2 558,93	886,49	35%
Recettes d'ordre	1 989,95	4 088,83	2 480,88	61%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	1 373,59	-	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 989,95	2 355,00	2 354,53	100%
041 - Opérations patrimoniales	-	360,24	126,34	35%
Total recettes d'investissement	6 614,62	11 424,32	5 641,21	49%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		3 166,58	3 166,58	100%
Total des recettes d'investissement cumulées	6 614,62	14 590,90	8 807,79	60%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à 8 807,79 K€, soit un taux d'exécution de 60 %.
- ✓ Les recettes réelles d'investissement 2022 sont réalisées à hauteur de 3 160,33 K€, soit un taux d'exécution de 43 %.
- ✓ Les recettes financières constatées au chapitre 27, contribuent aux produits pour 886,49K€ (reversement de la TVA par le délégataire).

6. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT4 – ASSAINISSEMENT »

6.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

6.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **46%** et correspond à un total de **2 122 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **99%**, correspondant à un total de titre émis égal à **4 546 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **1 196 K€** et les recettes réelles **2 195 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **32%** et correspond à un total de mandats émis de **878 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **53%** et correspond à un total de titres émis de **1 466 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **174 K€** et les recettes réelles **sont nulles**.

6.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	1 918,91	-	505,12	2 424,04
INVESTISSEMENT	268,58	-	319,07	587,64
TOTAL	2 187,49	0,00	824,19	3 011,68

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 est positif.

Le budget Assainissement enregistre un résultat global de clôture de 3 011,68 K€ :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation: 2 424,04 K€ ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : 587,64 K€ ;

6.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	2 742,04	2 223,00	2 194,81	-547,22	-20%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 204,67	1 362,00	82,31	-1 122,36	-93%
Epargne de gestion courante (EBG)	1 537,37	861,00	2 112,50	575,14	37%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	56%	39%	96%		72%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	n/a
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	1 801,27	1 121,00	1 114,03	-687,24	-38%
Résultat exceptionnel large	-1 801,27	-1 121,00	-1 114,03	687,24	-38%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	-263,90	-260,00	998,48	1 262,38	-478%
Taux d'épargne de gestion	-10%	-12%	45%		-573%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Recettes réelles</i>	2 742,04	2 223,00	2 194,81	-547,22	-20%
<i>Dépenses réelles</i>	3 005,94	2 483,00	1 196,34	-1 809,60	-60%
Epargne brute (EBE)	-263,90	-260,00	998,48	1 262,38	-478%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	-10%	-12%	45%		-573%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	146,94	146,94	146,94	0,00	0%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	3 496,47	2 187,49	2 187,49	-1 308,98	-37%
Epargne nette (ENE)	-410,84	-406,94	851,54	1 262,38	-307%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-15%	-18%	39%		

✓ L'épargne de gestion courante (EBG)

Pour le budget « CT4 - Assainissement », en 2022, l'EBG est de l'ordre de 2 112,50 K€ en nette augmentation par rapport à 2021 (575,14 K€). Son taux passe de 56 % à 96% de 2021 à 2022. Cette évolution positive n'est pas significative et cache en réalité un rejet tardif concernant les reversements des redevances assainissement et des primes d'épuration à la SPL l'eau des Collines ce qui entraîne une baisse importante des dépenses de gestion courante. Les ratios suivant vont se retrouver forcément impacté et perdre leurs significations.

✓ **L'épargne de gestion**

En 2022, le taux de cette épargne passe de -10% en 2021 à 45 %. Le résultat exceptionnel est négatif en 2021 (- 1801,27 K€) et également en 2022 (- 1 121 K€). Seul l'EBG dont le montant est gonflé par le report sur 2023 de certaines dépenses vient amortir le résultat exceptionnel. Si le reversement avait eu lieu, l'épargne générée par la gestion courante n'aurait pas permis d'absorber le résultat exceptionnel déficitaire.

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Pour le budget « CT4 - Assainissement », le montant de l'épargne brute évolue favorablement entre 2021 et 2022, passant de -10% à 45% en 2022 à l'identique de l'épargne de gestion au vu de l'absence d'intérêt sur la dette.

✓ **L'épargne nette**

Pour ce budget, l'épargne nette est en évolution positive entre 2021 et 2022, passant de -15% à 39%. Si le reversement avait bien eu lieu, l'épargne n'aurait pas été suffisante pour couvrir le remboursement de la dette.

Enfin, Le fonds de roulement reste positif mais en nette diminution par rapport à 2021. En l'espèce, les excédents transportés notamment sur la section de fonctionnement servent à autofinancer l'investissement et absorbe les déficits générés par l'activité en fonctionnement. Il correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables du bilan. Il vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

6.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT4 – Assainissement » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	734,69	146,94	0,00	0,00	587,75

Entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, l'encours de la dette du budget annexe « CT4 - Assainissement » est resté stable.

- ✓ Il s'agit d'un emprunt à taux zéro contracté auprès de l'Agence de l'Eau depuis 2017. La dette sera totalement remboursée en 2026. L'annuité est de 146,94 K€.

L'encours de dette s'élève donc au 31 décembre 2021 à 587,75 K€.

6.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT4 – ASSAINISSEMENT »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

6.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT4 - Assainissement », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de résorption (en années)
	174124AS	12 945,04	8 280,49		27,35	8 253,14	302,77
	204112BP	833,33	772,03		0,00	772,03	
	Total	13 778,37	9 052,52	0,00	27,35	9 025,17	330,99

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 13 778,37 K€.

Le programme est constitué de 4 opérations intitulés « extension de la station d'épuration Auriol Saint-Zacharie » pour 1 445 K€, « extension du réseau assainissement Hameau du Pigeonnier (à la Bouilladisse) » pour 2 500 K€, « la réhabilitation de l'Ovoïde eaux usées Aubagne / Marseille » pour 9 000 K€ et « STEP de Cuges les Pins » pour 833 K€.

Le reste à financer du programme « Assainissement » représente 65 % du montant total du stock. Les dépenses exécutées de 27,35 K€ sont sur l'opération « 2017407400 » extension de la station d'épuration Auriol Saint-Zacharie », Le reste à financer s'établi en définitive à 9 025,17 K€ à la clôture de 2022.

6.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	13 778 374,03	4 725 853,53	27 349,50	34%

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2017407500	REHABILITAT° OVOIDE EAUX USEES AUBAGNE/MARSEILLE	9 000 000,00	2 935 505,28		33%
2017407400	EXTENSION RESEAU ASS HAMEAU PIGEONNIER LA BOUILLADISSE	2 500 000,00	1 232 216,80		49%
2017407300	EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION AURIOL SAINT ZACHARIE	1 445 040,70	496 831,45	27 349,50	36%
2020400300	STEP CUGES LES PINS	833 333,33	61 300,00		7%

Le taux d'avancement s'élève globalement à 34% sur l'exercice 2022. Les projets millésimé 2017 sont en cours. Le projet concernant la STEP de Cuges est seulement en phase d'études et a connu du retard.

6.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

6.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	2 742,04	2 223,00	2 194,81	99%	-20%
Recettes de gestion courante	2 742,04	2 223,00	2 194,81	99%	-20%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 655,55	2 138,00	2 088,22	98%	-21%
74 - Dotations et participations	83,23	85,00	72,60	85%	-13%
75 - Autres produits de gestion courante	3,26		34,00		942%
013-Atténuation des charges					
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels					
Recettes d'ordre	427,36	440,00	432,48		1%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	427,36	440,00	432,48	98%	1%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	3 169,39	2 663,00	2 627,29	99%	-17%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	2 675,37	1 918,91	1 918,91	100%	-28%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	5 844,76	4 581,91	4 546,21	99%	-22%

Les recettes d'exploitation se décomposent comme il suit :

- ✓ Le total des recettes d'exploitation s'élève à 4 546,21 K€, soit un taux d'exécution de 99 % et varie de -22% par rapport à 2021.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de 2 194,81 K€, soit un taux d'exécution de 99 % en évolution de -20 % par rapport à 2021. Cette baisse est justifiée par la réémission en 2021 de la surtaxe Assainissement versée par la SPL l'eau des Collines suite à une erreur sur le taux de TVA.
- ✓ Concernant les redevances d'assainissement, des montants du SIBAM et de la SPL l'eau des collines ont été titrées pour un montant global de 2 088,22 K€. Il s'agit des redevances d'assainissement encaissées pour le compte de la Métropole lors de la facturation de l'eau par les différents délégataires. La SPL en tant que délégataire de l'eau et de l'assainissement reverse la part Métropolitaine de l'Assainissement. Le SIBAM étant uniquement délégataire de l'eau, il reverse la totalité de la redevance que la Métropole à charge de redistribuer à la SPL l'eau des collines.
- ✓ Sur le chapitre 74 « Dotations et participations » 72,60 K€ sont réalisés concernant les primes d'épuration. Ces primes sont versées par l'agence de l'eau aux maitres d'ouvrages publics ou privés afin de rétribuer les bonnes performances épuratoires et d'inciter les bonnes pratiques et les améliorations de celles-ci.
- ✓ On remarque que le résultat reporté, en hausse depuis 2017 et qui affichait une tendance au ralentissement de celle-ci d'année en année, diminue pour la deuxième année consécutive du fait de certaines dépenses qui augmentent de manière chronique (contrat Géolide) alors que le volume des recettes diminue progressivement. Le résultat s'établit à 1 918,91 K€ en baisse de 28%.
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert entre sections sont de 432,48 K€

6.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	3 005,94	2 483,00	1 196,34	48%	-60%
Dépenses de gestion courante	1 204,67	1 362,00	82,31	6%	-93%
011 - Charges à caractère général	1 088,34	1 168,90	46,77	4%	-96%
012 - Charges de personnel et frais assimilés		35,00		0%	
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	116,33	158,10	35,54	22%	-69%
Autres dépenses de fonctionnement	1 801,27	1 121,00	1 114,03	99%	-38%
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles	1 301,27	621,00	614,27	99%	-53%
68 - provisions	500,00	500,00	499,76	100%	0%
Dépenses d'ordre	919,91	2 098,91	925,83	44%	1%
023 - Virement à la section d'investissement		1 172,91		0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	919,91	926,00	925,83	100%	1%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	3 925,84	4 581,91	2 122,17	46%	-46%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	3 925,84	4 581,91	2 122,17	46%	-46%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2022 s'élèvent à 2 122,17 K€ soit une diminution globale de 46% par rapport à 2021. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ La principale dépense concerne le reversement à la SPL l'eau des collines de la part des redevances assainissement lui revenant. En effet, la Métropole a signé un protocole d'accord avec le SIBAM qui, en tant que délégataire de l'eau, facture également l'assainissement pour son compte. Une fois le montant encaissé, la Métropole reverse la part du délégataire de l'assainissement à la SPL. Le décalage au niveau des volumes définitifs (pour le BP 2022 les prévisions ont été faites sur les chiffres de 2020) oblige à prévoir une marge sur le chapitre 011 pour pallier un volume traité réel supérieur aux volumes estimés. L'estimation s'est avérée réaliste.
Malheureusement le rejet du mandat de reversement est arrivé courant mars ce qui a entraîné une évolution négative de 93% sur ce chapitre.
Le reste du chapitre concerne le rattachement pour la participation au schéma directeur Assainissement de la Métropole pour 45 K€.
- ✓ En 2022, le chapitre 012 « charges de personnel » avait été abondé pour le remboursement des charges de personnel.
- ✓ Les autres charges de gestion courante concernent le protocole de facturation auprès du SIBAM. Le reversement des primes d'épuration à la SPL l'eau des collines a également été rejeté.
- ✓ Le budget ne supporte aucune charge financière.
- ✓ Au niveau des charges exceptionnelles, la convention de participation financière à l'extension de la station d'épuration (Géolide) pèse une part de plus en plus lourde d'année en année avec un coefficient d'actualisation de 3,12%.
- ✓ Une provision pour dépréciation concernant la requête de la SERAMM aux fins de condamnation AMP dans le cadre des conventions de déversement des effluents au titre de la DSP Assainissement est passée pour 499,76 K€.

- ✓ Les opérations d'ordre de transfert entre section sont de 925,83 K€.

6.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

6.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	366,97	2 068,19	174,29	8%	-53%
Dépenses d'équipement	220,03	1 921,25	27,35	1%	-88%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-		
23 - Immobilisations en cours	-	-	-		
Opérations d'équipement	220,03	1 921,25	27,35	1%	-88%
Dépenses financières	146,94	146,94	146,94	100%	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	146,94	146,94	146,94	100%	0%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Dépenses d'ordre	644,68	711,50	703,98	99%	9%
040 - Opérations de transfert entre sections	427,36	440,00	432,48	98%	1%
041 - Opérations patrimoniales	217,32	271,50	271,50	100%	25%
Total dépenses d'investissement	1 011,65	2 779,69	878,27	32%	-13%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	821,11	0,00	0,00		-100%
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 832,76	2 779,69	878,27	32%	-52%

En 2022, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à 878,27 K€, soit un taux d'exécution de 32 % servant aux remboursements de la dette et aux financements des investissements.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de 174,29 K€, soit un taux d'exécution de 8 %.
- ✓ La dépense de 27,35 K€ sur 2022 concerne l'opération d'extension de la station d'épuration d'Auriol avec l'acompte concernant le protocole avec l'entreprise SOGEA qui concerne quelques réparations sur la station (dégrilleur, tuyauterie by pass ...)
- ✓ En ce qui concerne l'opération d'extension du réseau assainissement Hameau du Pigeonnier, les travaux se sont poursuivis avec le mandat donné à la SPL l'eau des collines. Il était question de verser le solde de la partie réseau sur 2022 mais l'état de l'avancée des travaux n'a pas permis de procéder à la facturation.
- ✓ Pour l'opération de réhabilitation de l'Ovoïde, les travaux se sont poursuivis suite au versement des avances dans le cadre du contrat de mandat avec la SPL l'eau des collines fin 2020. L'avancée des travaux n'a pas permis de procéder à la facturation.
- ✓ Pour l'opération de création de la station d'épuration de Cuges les Pins, un mandat a été confié à la SPL l'eau des collines pour la mise à jour du schéma directeur de Cuges les Pins. Les avances sur la rémunération et les études ont été versées en 2020. Le solde n'a pas été réclamé. L'achat d'une parcelle en lien avec la STEP a été décalé à 2023.
- ✓ L'annuité de 146,94 K€ concernant l'emprunt à taux zéro contracté auprès de l'Agence de l'Eau depuis 2017 a été versée.

- ✓ Sur le chapitre 041, il a été procédé à la demande du service patrimoine, le transfert en compte d'immobilisation en cours pour 271,50 K€ d'avances.
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert entre sections sont de 432,48 K€.

6.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	964,11	140,70	0,00	0%	-100%
Recettes d'équipement	143,00	140,70	0,00	0%	-100%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	143,00	140,70	-	0%	-100%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-	-	-	-	-
Recettes financières	821,11	0,00	0,00		-100%
10- Dotations, fonds divers, réserves	821,11				-100%
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	1 137,23	2 370,41	1 197,33	51%	5%
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 172,91		0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	919,91	926,00	925,83	100%	1%
041 - Opérations patrimoniales	217,32	271,50	271,50	100%	25%
Total recettes d'investissement	2 101,34	2 511,11	1 197,33	48%	-43%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		268,58	268,58	100%	
Total des recettes d'investissement cumulées	2 101,34	2 779,69	1 465,91	53%	-30%

Les recettes d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les Le total des recettes d'investissement s'élève à 1 465,91 K€, soit un taux d'exécution de 53 % servant aux remboursements de la dette et aux financements des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont nulles.
- ✓ Il n'y a pas d'emprunt contracté en 2021.
- ✓ Sur le chapitre 041, il a été procédé à la demande du service patrimoine, le transfert en compte d'immobilisation en cours pour 271,50 K€ d'avances.
- ✓ La section d'investissement est principalement financée par les opérations d'ordre avec les dotations aux amortissements (926 K€).
- ✓ Le résultat d'exécution reporté de 2021 est excédentaire pour 268,58 K€.

7. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

7.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

7.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **46%** et correspond à un total de **4 321 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **109%**, correspondant à un total de titre émis égal à **10 313 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **1 788 K€** et les recettes réelles **8 366 K€**.

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **72%** et correspond à un total de mandats émis de **33 787 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **49%** et correspond à un total de titres émis de **22 645 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **14 282 K€** et les recettes réelles **17 264 K€** dont 1 013 K€ de subventions.

7.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT	5 806,90	4 251,70	4 436,75	5 991,94
INVESTISSEMENT	-16 265,93	0,00	5 124,14	-11 141,79
TOTAL	-10 459,03	4 251,70	9 560,89	-5 149,85

Le budget annexe « CT5 – Assainissement » enregistre un résultat de clôture 2022 à – **5 149,85 K€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **5 991,94 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : – **11 141,79 K€** ;
- ✓ Toutefois les restes à réaliser en emprunt et de subventions d'investissement à hauteur de 10 075.12 K€ permettent de ramener le résultat à + **4 925,27 K€**.

En K€	RECETTES 2022 (A)	DEPENSES 2022 (B)	Section D'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2022 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section de fonctionnement	8 757,54	4 320,79	4 436,75	1 555,19	5 991,94			5 991,94
Section d'investissement	22 645,23	33 787,02	-11 141,79	0,00	-11 141,79	10 075,12		-1 066,67
Total Cumulé	31 402,77	38 107,81	-6 705,04	1 555,19	-5 149,85	10 075,12	0,00	4 925,27

Le budget annexe « CT5 – Assainissement » se clôture, en 2022, avec un solde maintenu en section de fonctionnement de **4 925,27 K€** supérieur à celui de 2021 (1 555.19 K€).

7.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
Recettes de gestion courante	7 860,85	7 509,78	8 346,44	485,58	6%
Dépenses de gestion courante	99,67	317,85	98,87	-0,80	-1%
Epargne de gestion courante (EBG)	7 761,18	7 191,94	8 247,56	486,38	6%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	99%	96%	99%		0%
Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	0,00	0,00	19,50	19,50	
Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	113,72	1 035,98	855,74	742,02	652%
Résultat exceptionnel large	-113,72	-1 035,98	-836,24	-722,52	635%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	7 647,46	6 155,95	7 411,32	-236,14	-3%
Taux d'épargne de gestion	97%	82%	89%		-9%
Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	820,45	919,03	833,07	12,62	2%
Recettes réelles	7 860,85	7 509,78	8 365,94	505,08	6%
Dépenses réelles	1 033,85	2 272,85	1 787,69	753,84	73%
Epargne brute (EBE)	6 827,01	5 236,93	6 578,25	-248,75	-4%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	87%	70%	79%		-9%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	2 763,57	3 393,21	3 231,62	468,06	17%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	-2 634 K€	-10 459 K€	-10 459 K€	-7 825,24	297%
Epargne nette (ENE)	4 063,44	1 843,72	3 346,63	-716,81	-18%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	52%	25%	40%		-23%

✓ L'épargne de gestion courante (EBG)

En 2022, l'épargne de gestion courante est de 8 247,56 K€ soit une augmentation de +6% par rapport à 2021. Cette amélioration résulte principalement de l'augmentation de la redevance d'assainissement collectif suite à de nouvelles constructions sur le territoire.

Le taux d'épargne de gestion est en baisse de 9% par rapport à 2021.

✓ L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)

Le taux d'épargne brute est en baisse de 9% en 2022 ce qui traduit une diminution de la capacité d'autofinancement en investissement. Elle s'élève à 6 578.25 K€ et couvre largement l'annuité en capital à hauteur de 3 231.62 K€.

✓ L'épargne nette

Le taux d'épargne nette est en baisse de 18 % soit 3 346.63 K€ ce qui se traduit par une augmentation de la dette à rembourser au détriment des autres investissements.

En conclusion, le fonds de roulement étant en négatif le recours à l'emprunt est nécessaire pour le financement des investissements ce qui risque à terme d'impacter l'épargne nette.

7.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT5 - Assainissement » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	33 128,60	3 231,62	833,07	12 000,00	41 896,97

Entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, l'encours de la dette du budget annexe « CT5 - Assainissement » a augmenté de + 26% avec un emprunt nouveau de 12 000 K€.

7.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

7.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « CT5 - Assainissement », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de Résorption (en années)
	175110 ASS	74 764,66	34 660,78	6 764,97	11 047,99	30 377,76	3,14
	195110 ASS	2 680,00	2 680,00	367,00	0,00	3 047,00	
	205110 ASS	3 000,00	400,53	-400,53	0,00	0,00	
	215110 ASS	2 083,33	2 074,13	4,77	2,13	2 076,78	974,69
	Total	82 528,00	39 815,44	6 736,22	11 050,12	35 501,54	977,83

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 82 528 K€. Le volume d'AP se répartit à travers quatre autorisations de programmes. La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à 977,83 ans.

Au cours de l'exercice 2022, le volume d'autorisation de programme a été augmenté de 6 736,22 K€ réparti comme il suit :

- ✓ + 6 764,97 € K€ pour la poursuite des travaux de la mise aux normes, le renouvellement et la réhabilitation de réseaux sur l'ensemble du Territoire
- ✓ - 367 K€ suite à la réévaluation du coût de l'opération de construction du Poste de relevage de la station d'épuration de Miramas / St Chamas
- ✓ + 4,77 K€ pour le financement de la construction de la station d'épuration de Cornillon-Confoux

7.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	89 680 886,19	42 712 559,84	11 050 115,18	60%

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2017502800	Construction STEP Fos-sur-Mer	14 443 227,72	8 911 863,83	2 580 845,19	80%
2017503000	STEP de Rassuen	18 475 331,51	2 724 909,62	1 005 991,09	20%
2017503100	Renforcement capacité STEP Miramas	1 744 999,33	8 260,38	3 733,76	1%
2017503300	Extension renouv. mise en conform reseaux	46 866 080,97	28 458 854,01	7 457 417,14	77%
2020500100	Réhabilitation STEP Port ST Louis	2 599 472,00	2 599 472,00	-	100%
2021500400	Réhabilitation STEP de Cornillon	2 171 440,66	9 200,00	2 128,00	1%
2021500500	Schéma directeur Eaux usées	333 334,00	-	-	0%
2019500200	Construction Poste relevage St Chamas	3 047 000,00	-	-	0%

Le taux d'avancement s'élève globalement à 60% sur l'exercice 2022. Le projet de construction de la nouvelle station d'épuration de Fos arrive à échéance tandis que la construction de la station de dépuration de Cornilon-Confoux est en phase d'études.

7.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

7.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	7 860,85	7 509,78	8 365,94	111%	6%
Recettes de gestion courante	7 860,85	7 509,78	8 346,44	111%	6%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 319,16	7 190,00	8 011,43	111%	9%
74 - Dotations et participations	536,42	315,00	329,07	104%	-39%
75 - Autres produits de gestion courante	5,27	4,78	5,94	124%	13%
013-Atténuation des charges					
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	19,50		
76-Produits financiers	0,00	0,00	0,00		
77 - Produits exceptionnels		0,00	19,50		
Recettes d'ordre	336,43	393,32	391,60	100%	16%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	336,43	393,32	391,60	100%	16%
043 - Opération ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00		
Total recettes de fonctionnement	8 197,28	7 903,10	8 757,54	111%	7%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	366,21	1 555,19	1 555,19	100%	325%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	8 563,49	9 458,30	10 312,73	109%	20%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 10 313 K€, soit un taux d'exécution de 109 % et varie de +20 % par rapport à 2021.
- ✓ Les recettes réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 8 366 K€, soit un taux d'exécution de 111% en évolution de +6 % par rapport à 2021.
- ✓ La principale recette est constituée des produits des services, du domaine et des ventes diverses qui représentent près de 96% des recettes réelles pour un montant de 8 346 k€ au chapitre 70 soit un taux d'exécution de 111% en augmentation de 9% par rapport à 2021. Ces produits se composent de la surtaxe sur l'assainissement (6 352k€) et de la participation à l'assainissement collectif (1 658 k€).
- ✓ A ces recettes viennent s'ajouter au chapitre 74 la prime à l'épuration pour 329 K€.
- ✓ Les recettes d'ordre au chapitre 042 sont réalisées à hauteur de 392 K€ et correspondent pour 302 K€ à des subventions d'investissement virés au compte de résultat.

7.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	1 033,85	2 272,85	1 787,69	79%	73%
Dépenses de gestion courante	99,67	317,85	98,87	31%	-1%
011 - Charges à caractère général	99,67	287,84	98,87	34%	-1%
012 - Charges de personnel et frais assimilés					
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	30,01	0,00		
Autres dépenses de fonctionnement	934,17	1 955,01	1 688,81	86%	81%
66 - Charges financières	813,41	921,01	815,18	89%	0%
67 - Charges exceptionnelles	120,77	1 034,00	873,64	84%	623%
68 - provisions	0,00		0,00		
Dépenses d'ordre	1 722,75	7 185,44	2 533,10	35%	47%
023 - Virement à la section d'investissement		4 652,34	0,00	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 722,75	2 533,11	2 533,10	100%	47%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00		
Total dépenses de fonctionnement	2 756,59	9 458,30	4 320,79	46%	57%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 756,59	9 458,30	4 320,79	46%	57%

- ✓ Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 4 321 K€, soit un taux d'exécution de 46 % en augmentation de 57 % par rapport à 2021.
- ✓ Les dépenses réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 1 788 k€, soit un taux d'exécution de 79 %, en augmentation de 73% par rapport à 2021.
- ✓ Les dépenses réelles d'exploitation sont principalement des charges à caractère général à hauteur de 6% (soit 99 k€), des charges financières (815 k€) à hauteur de 49% et des charges exceptionnelles (874 k€) à hauteur de 49%.
- ✓ On constate une forte augmentation des charges exceptionnelles (+623%) au chapitre 67 liée à une régularisation de + 782.96 K€ suite à un excédent de rattachement 2021 non justifié.
- ✓ L'augmentation de +47% des dépenses d'ordre est liée aux amortissements 2022 des biens acquis en 2021.

7.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

7.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	18 951,72	21 076,13	14 281,74	68%	-25%
Dépenses d'équipement	16 188,15	17 682,92	11 050,12	62%	-32%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)					
204 - Immobilisations incorporelles					
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations d'équipement	16 188,15	17 682,92	11 050,12	62%	-32%
Dépenses financières	2 763,57	3 393,21	3 231,62	95%	17%
13-Subventions d'investissement					
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 763,57	3 393,21	3 231,62	95%	17%
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		
Dépenses d'ordre	2 009,00	9 279,99	3 239,35	35%	61%
040 - Opérations de transfert entre sections	336,43	393,32	391,60	100%	16%
041 - Opérations patrimoniales	1 672,57	8 886,67	2 847,75	32%	70%
Total dépenses d'investissement	20 960,72	30 356,12	17 521,09	58%	-16%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	9 119,14	16 265,93	16 265,93	100%	78%
Total des dépenses d'investissement cumulées	30 079,86	46 622,05	33 787,02	72%	12%

En 2022, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement diminuent de -32% par rapport à 2021 pour un total de 11 050 K€. Cette diminution est liée au décalage des plannings d'opération comme la Station d'épuration de Rassuen sur la commune d'Istres ou celle de Cornillon-Confoux.
- ✓ Les dépenses financières augmentent de +17% par rapport à 2021 les portant à un total de 3 232 K€. Elles sont composées du capital de remboursement de la dette.
- ✓ Les dépenses d'ordre s'établissent à 3 239 K€ (+61% par rapport à 2021). Elles comprennent l'amortissement des subventions d'investissement reçues pour 392 K€ (+16%) avec une exécution à 100% et les opérations patrimoniales pour 2 848 K€.
- ✓ En 2022, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 33 787 K€ soit une augmentation de +12% par rapport à 2021. Le déficit reporté de 2021 représente 48 % du total d'investissement.

7.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	10 418,61	30 549,94	17 264,38	57%	66%
Recettes d'équipement	4 299,47	26 298,23	13 012,68	49%	203%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 299,47	1 087,77	1 012,64	93%	-22%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	3 000,00	25 210,47	12 000,00	48%	300%
21 - Immobilisation corporelles			0,03		
Recettes financières	6 119,14	4 251,70	4 251,70	100%	-31%
10 - Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)			0,00	0%	
1068 - Autres réserves	6 119,14	4 251,70	4 251,70		-31%
27 - Autres immobilisations financières		0,00	0,00		
Recettes d'ordre	3 395,32	16 072,11	5 380,85	33%	58%
021 - Virement de la section de fonctionnement		4 652,34	0,00	0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 722,75	2 533,11	2 533,10	100%	47%
041 - Opérations patrimoniales	1 672,57	8 886,67	2 847,75	32%	70%
Total recettes d'investissement	13 813,93	46 622,05	22 645,23	49%	64%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé					
Total des recettes d'investissement cumulées	13 813,93	46 622,05	22 645,23	49%	64%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à 22 645 K€, soit un taux d'exécution de 49 % et une augmentation de +64% par rapport à 2021. Ces recettes servent au remboursement de la dette et au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 17 264 K€, soit un taux d'exécution de 57 % avec un emprunt de 12 000 K€ sur 2022 et des subventions d'équipement de la commune de Fos-sur-Mer et de l'Agence de l'Eau pour le financement de la construction de la STEP de Fos.
- ✓ Les recettes financières au chapitre 10 compte 1068 correspondent à l'affectation du résultat de l'exercice 2021.
- ✓ Les principales recettes d'investissement sont les recettes d'ordre qui représentent 24%, l'affectation du résultat pour 19%, les subventions pour 4% et l'emprunt pour 53%. Un emprunt en RAR est prévu pour un montant de 10 000 K€.
- ✓ Les recettes d'ordre au chapitre 040 correspondent au transfert de la section d'exploitation vers l'investissement suite aux amortissements payés en 2021.
- ✓ Les recettes au chapitre 041 sont liées aux intégrations d'opérations d'équipement du chapitre 23 au chapitre 21.

8. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

8.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

8.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **91%** et correspond à un total de **6 180 K€** ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **109%**, correspondant à un total de titre émis égal à **10 288 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **5 010 K€** et les recettes réelles **6 858 K€**.

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **41%** et correspond à un total de mandats émis de **2 660 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **43%** et correspond à un total de titres émis de **2 793 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **1 637 K€** et les recettes réelles **1 544 K€**.

8.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT	3 882,45	888,00	1 113,43	4 107,88
INVESTISSEMENT	-508,01		322,50	-185,52
TOTAL	3 374,44		1 435,93	3 922,36

Le résultat d'exploitation est positif à hauteur de 1 113 K€ en raison principalement de recettes de PFAC très élevées en 2022 (plus de 1 M€).

Le résultat d'investissement est lui négatif pour 185 K€.

Toutefois, les restes à réaliser à hauteur de 318 K€ de subventions à encaisser permet de ramener le résultat de fonctionnement à 133 K€. Ce résultat provient d'une sous-exécution des dépenses d'investissement et d'un rattrapage de subventions d'investissements.

En K€	Recettes 2022 (A)	Dépenses 2022 (B)	Section d'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2021 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section d'exploitation	7 293,50	6 180,07	1 113,43	2 994,45	4 107,88			4 107,88
Section d'investissement	2 474,96	2 152,46	322,50	-508,01	-185,52	318,28		132,76
Total Cumulé	9 768,46	8 332,53	1 435,93	2 486,44	3 922,36	318,28	0,00	4 240,64

8.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	10 014,18	5 938,60	8 644,57	-1 369,61	-14%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	7 375,58	5 403,68	8 285,95	910,37	12%
Epargne de gestion courante (EBG)	2 638,60	534,92	358,62	-2 279,98	-86%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	26%	9%	4%		-84%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	269,37	5,00	20,75	-248,62	-92%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	1,95	37,22	11,40	9,45	485%
Résultat exceptionnel large	267,42	-32,22	9,35	-258,08	-97%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	2 906,03	502,70	367,97	-2 538,06	-87%
Taux d'épargne de gestion	28%	8%	4%		-85%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	120,12	110,00	103,11	-17,02	-14%
<i>Recettes réelles</i>	8 285,95	5 943,60	8 665,32	379,37	5%
<i>Dépenses réelles</i>	7 497,65	5 550,90	8 400,46	902,81	12%
Epargne brute (EBE)	788,30	392,70	264,86	-523,44	-66%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	10%	7%	3%		-68%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	430,57	400,00	392,97	-37,60	-9%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	1 355,67	379,99	379,99	-975,68	-72%
Epargne nette (ENE)	357,73	-7,30	-128,11	-485,84	-136%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	4%	0%	-1%		-2720%

✓ L'épargne de gestion courante (EBG)

Pour le budget « CT6 - Assainissement », en 2022, l'EBG est de l'ordre de 358,62 K€ en nette diminution par rapport à 2021 (2 279,98 K€). Son taux passe de 26 % à 4% de 2021 à 2022. Cette évolution s'explique par une sous-évaluation des rattachements de recettes 2020.

✓ L'épargne de gestion

En 2022, le taux de cette épargne passe de 28% en 2021 à 4 %. Si on regarde de plus près, le résultat exceptionnel reste positif en 2022 (9,35 K€) contre 267,42 K€ en 2021.

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Pour le budget « CT6 - Assainissement », le montant de l'épargne brute évolue défavorablement entre 2021 et 2022, passant de 10% à 3% en 2022. Le taux d'épargne reste positif grâce aux recettes exceptionnelles de PFAC compensant la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières.

✓ **L'épargne nette**

Pour ce budget, l'épargne nette est en évolution négative entre 2021 et 2022, passant de 4 % à -1 % malgré un endettement assez faible.

Enfin, Le fonds de roulement reste positif mais en nette diminution par rapport à 2021 (-72%)

En conclusion, les ratios financiers pour le budget « CT6 - Assainissement » affichent un budget dont la situation financière se dégrade notamment lié aux couts supplémentaires de l'énergie.

8.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT6 - Assainissement » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	2 560,50	392,97	103,11	0,00	2 167,53

- ✓ *Aucun emprunt n'a été souscrit compte tenu des excédents cumulés disponibles.*
- ✓ *La tendance au désendettement constatée depuis plusieurs exercices devrait être inversée avec la réalisation progressive des opérations de travaux identifiés par le schéma Directeur. Celles-ci sont programmées à hauteur de 21 M€ sur la période 2023 à 2025.*
- ✓ *La dette actuelle est composée de 8 emprunts, tous à taux fixe (entre 3,5 et 4,8%) conclus entre 2008 et 2013 et courant jusqu'en 2031 pour le plus ancien.*

8.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

8.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT6 - Assainissement », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de résorption (en années)
	176110AS	11 443 K€	5 281 K€	0	245 K€	5 036 K€	22 Ans
	196010AS	200 K€	199 K€	0	0	199 K€	#DIV/0!
	196110AS	10 400 K€	10 052 K€	0	507 K€	9 545 K€	80 Ans
	206110AS	860 K€	790 K€	0	2 K€	787 K€	335 Ans
	226111AS	3 440 K€	3 440 K€	0	490 K€	2 950 K€	7 Ans
	Total	26 343 K€	19 763 K€	0	1 245 K€	18 518 K€	15,88

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 26 343 k€, réparti sur cinq programmes dont 1 programme qui concerne la gestion de l'administration pour 200 K€. Les autres programmes concernent l'assainissement. Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2022 à 18 518 K€.

La durée de résorption est de 16 années.

8.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	26 090 K€	6 559 K€	1 240 K€	30%

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2017600100	Création et renouvellement des réseaux EU	6 840 K€	2 300 K€	71 K€	35%
2017600400	Restructuration ZAC Hotel de ville	1 950 K€	1 827 K€	32 K€	95%
2017600800	Chemisage réseau	2 400 K€	2 013 K€	137 K€	90%
2019600700	Investissements à réaliser sur la STEP	2 000 K€	58 K€	72 K€	7%
2019600800	Acquisition d'un système de télégestion pour les ouvrages d'assainissement	400 K€	2 K€	11 K€	3%
2019600900	Travaux suite aux conclusions du SDA	8 000 K€	288 K€	423 K€	9%
2020600100	Acquisition mobilier bureau licence	200 K€	1 K€	0	0%
2020600200	Acquisit° matériel et outillage divers	200 K€	49 K€	2 K€	25%
2021600100	Acquisit° véhicules service assainissement	660 K€	22 K€	0	3%
2022600300	Travaux de chemisage et fumigation	2 640 K€	0	377 K€	14%
2022600400	Travaux postes de refoulement	800 K€	0	113 K€	14%
Total	Total	26 090 K€	6 559 K€	1 240 K€	30%

Le programme « Assainissement » représente la quasi-totalité (99%) du reste à financer. Il se compose des principales opérations suivantes :

- Travaux suite aux conclusions du SDA (dont restructuration du réseau poste Sud de Martigues pour 2 600 K€ et création d'un bassin d'orage pour la SETP pour 2 000 k€) 7 289 K€
- Création et renouvellement des réseaux eaux usées 4 469 K€
- Investissements à réaliser sur la STEP 1 869 K€
- Chemisage des canalisations EU 2 263 K€

8.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

8.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	8 057,14	5 948,60	6 858,04	115%	-15%
Recettes de gestion courante	7 776,77	5 938,60	6 832,19	115%	-12%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 732 K€	5 819 K€	6 738 K€	116%	-13%
731- Fiscalité locale					
74 - Dotations et participations	12 K€		11 K€		-4%
75 - Autres produits de gestion courante	29 K€	119 K€	79 K€	66%	168%
013-Atténuation des charges	3 K€	0	4 K€		24%
Autres recettes de fonctionnement	280,37	10,00	25,85	258%	-91%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	280 K€	10 K€	26 K€	258%	-91%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Recettes d'ordre	714,80	510,00	435,46	85%	-39%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	715 K€	510 K€	435 K€	85%	-39%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	8 771,94	6 458,60	7 293,50	113%	-17%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		2 994 K€			
Total des Recettes d'exploitation cumulées	8 771,94	9 453,05	7 293,50	77%	-17%

- ✓ En 2022, le prix de l'assainissement au m3 a augmenté de 7% par rapport à l'année 2021. Concernant les volumes d'assainissement facturés, ils s'élèvent en 2022 à 4 168 217 m3, en recul de 3% en raison notamment du raccourcissement du calendrier de relève et donc de facturation, et des mesures de restriction d'usage de l'eau.
- ✓ La baisse de 12% des recettes de gestion provient :
 - Sous-évaluation des rattachements de recettes fin 2020 qui avait augmenté « artificiellement » les recettes de gestion de 2021 - 1 853 K€
 - Hausse des redevances assainissement (effet tarif) 400 K€
 - Hausse des recettes de PFAC 330 K€
- ✓ La baisse de 25,84 K€ des produits exceptionnels provient de :
 - Remboursement de TICFE enregistré en compte 75 en 2022 10,4 K€
 - Amélioration du rattachement des dépenses (baisse des annulations) 15 K€

8.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	4 588,79	5 550,90	5 010,30	90%	9%
Dépenses de gestion courante	4 466,72	5 403,68	4 895,79	91%	10%
011 - Charges à caractère général	1 713 K€	2 462 K€	1 979 K€	80%	16%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 079 K€	2 224 K€	2 214 K€	100%	6%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	8 K€	17 K€	3 K€	15%	-68%
014 - Atténuations de produits	666 K€	700 K€	700 K€	100%	5%
Autres dépenses de fonctionnement	122,07	147,22	114,51	78%	-6%
66 - Charges financières	117 K€	107 K€	100 K€	94%	-15%
67 - Charges exceptionnelles	5 K€	40 K€	14 K€	35%	210%
68 - provisions	-	-	-		
Dépenses d'ordre	1 174,56	3 902,15	1 169,76	30%	0%
023 - Virement à la section d'investissement	-	2 642 K€	-	0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 175 K€	1 260 K€	1 170 K€	93%	0%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	5 763,36	9 453,05	6 180,07	65%	7%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	5 763,36	9 453,05	6 180,07	65%	7%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 6 180 K€, soit un taux d'exécution de 91 % (hors virement à la section d'investissement), en progression par rapport aux deux précédents exercices (87% en 2021 et 77% en 2020).
- ✓ Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 010 k€, en hausse de 421 K€, soit +9% par rapport à 2021. Cette hausse provient principalement de :

- Hausse de 16% des charges à caractère général, dont
 - Hausse de 56% du coût de l'électricité 271 K€
 - Hausse de 20% des produits chimiques et de 50% du carburant 80 K€
 - Baisse des travaux de réparation (internalisation) et inspection vidéo -70 K€
 - Variation des autres postes -15 K€
- hausse de 6% des charges de personnel, liée à une hausse de deux agents de l'effectif moyen (44,1 EPTP) et une hausse de 3% du salaire moyen (hausse de 3,5% du point d'indice en juillet 2022) 135 K€

8.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

8.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	2 466,32	5 430,30	1 637,49	30%	-34%
Dépenses d'équipement	2 035,75	4 980,30	1 244,52	25%	-39%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-		
23 - Immobilisations en cours		2 630 K€		0%	
Opérations d'équipement	2 036 K€	2 350 K€	1 245 K€	53%	-39%
Dépenses financières	430,57	450,00	392,97	87%	-9%
13 - Subventions d'investissement		50,00	0	0%	
16 - Emprunts et dettes assimilées	431 K€	400 K€	393 K€	98%	-9%
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	714,80	610,00	514,98	84%	-28%
040 - Opérations de transfert entre sections	715 K€	510 K€	435 K€	85%	-39%
041 - Opérations patrimoniales	-	100 K€	80 K€	80%	
Total dépenses d'investissement	3 181,13	6 040,30	2 152,46	36%	-32%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		508 K€		0%	
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 181,13	6 548,31	2 152,46	33%	-32%

- ✓ Les investissements de l'exercice s'élèvent à 1 245 K€, en baisse de 39% par rapport à 2021. Les principaux investissements réalisés au cours de la période concernent :
 - Chemisage des canalisations à Martigues et Port de Bouc 515 K€
 - Renouvellement canalisation chemin des étangs à Port de Bouc 245 K€

- ✓ Le taux d'exécution des dépenses d'équipement est faible à 53%, en net recul par rapport à 2021 (72%). Cette sous-exécution provient principalement des opérations suivantes :
 - Décalage de certains chantiers à Port de Bouc (cité Bully, Richardson) 380 K€
 - Retard dans les investissements à la STEP (marché à monter) 200 K€
 - décalage de chantiers prévus par le SDA (maîtrise d'oeuvre poste Sud, poste à St-Mitre) 200 K€

8.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	559,88	2 546,16	1 543,96	61%	176%
Recettes d'équipement	142,88	1 658,16	655,96	40%	359%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	143 K€	608 K€	656 K€	108%	359%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-	1 000,00	-	0%	
23- Immobilisations en cours	0	50 K€		0%	
Recettes financières	417,00	888,00	888,00	100%	113%
10- Dotations, fonds divers,réserves	-	-	-		
024- Produits des cessions d'immobilisations	417 K€	888 K€	888 K€	100%	113%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	1 174,56	4 002,15	1 249,28	31%	6%
021 - Virement de la section de fonctionnement		2 642 K€		0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 175 K€	1 260 K€	1 170 K€	93%	0%
041 - Opérations patrimoniales	-	100 K€	80 K€	80%	
Total recettes d'investissement	1 734,44	6 548,31	2 793,24	43%	61%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé					
Total des recettes d'investissement cumulées	1 734,44	6 548,31	2 793,24	43%	61%

- ✓ Les recettes d'équipement 2022 s'élèvent à 656 K€ et correspondent à 100% à des aides obtenues auprès de l'Agence de l'Eau. La forte augmentation des encaissements de subventions est liée à un rattrapage dans le traitement administratif des dossiers.
- ✓ L'emprunt, initialement prévu, n'a pas été souscrit compte tenu à la fois du décalage de nombreuses opérations d'investissement et de l'encaissement de recettes exceptionnelles de PFAC.